

Sujet:
Date d'envoi:
Publication #:

ATE-infos n°3 / 2012 - avril
2012-04-24 13:03:45
50

Association Transports
et Environnement
Section de Genève



Aujourd'hui, au menu de l'ATE-infos - newsletter électronique de l'ATE-Genève:

- Actualité: dépôt de la pétition pour un itinéraire cyclables entre Bel-Air et Rive
- Prochain stand de l'ATE-Ge: samedi 28 avril à la Bourse aux vélos de Satigny
- Nouvelles directives pour les vélos électriques
- Plan directeur de la mobilité douce
- Des offres bonus ATE pour vos vacances d'été

Dépôt de la pétition "Pour une traversée cyclable de Bel-Air à Rive"

Actuellement, il n'existe pas de tracé cyclable efficace pour rejoindre Rive depuis Bel-Air. Pourtant, cette traversée représente un axe majeur des déplacements à vélo. Partant de ce constat, le Parti Socialiste a lancé il y a quelques mois une pétition, soutenue par plusieurs partis et associations, dont l'ATE. Munie de quelques 2000 signatures, la pétition sera déposée ce mercredi 25 avril au Palais Eynard, après une conférence de presse à la Fusterie à 11h et un cortège cycliste bariolé. Bienvenue à tous!

Bourse aux vélos de Satigny: l'ATE y aura un stand

Le samedi 28 avril, vous avez deux bonnes raisons de vous rendre à Satigny, sur la place du village, entre 10h et 15h: une sympathique bourse aux vélos s'y tient et l'ATE y aura un stand. [Découvrez l'affichette en cliquant sur ce lien](#). Bienvenue à tous!

Plan directeur de la mobilité douce

Le Plan directeur de la mobilité douce est un document cadre visant à mettre à disposition des pratiquants de la mobilité douce des réseaux de parcours attrayants, sûrs et continus ainsi que des infrastructures appropriées.

Des différents modes de déplacement, la mobilité douce est le seul à Genève qui, à ce jour, ne faisait pas encore l'objet d'un plan directeur.

Cette lacune est désormais comblée : la Direction générale de la mobilité a élaboré un Plan directeur de la mobilité douce qui a été adopté par le Conseil d'Etat le 31 mars 2011.

Toutefois, il n'était pas encore entré en vigueur, étant à l'étude à la Commission des transports du Grand Conseil. L'ATE a été auditionnée le 27 mars dernier à ce sujet aux côtés d'autres associations directement impliquées (Pro Vélo, Actif-traffic et Mobilité piétonne). Les associations ont salué le projet et son contenu, ont apporté quelques suggestions et demandé que le plan soit mis en oeuvre dans les meilleurs délais. Ce sera chose faite avec

une série de séances réunissant un ensemble de partenaires et débutant le 8 mai. La démarche sera donc participative et nous nous réjouissons de prendre part à ce processus.

Plus d'informations sur le site de l'Etat:

http://etat.geneve.ch/dt/mobilite/plan_directeur_mobilite_douce-754-4813.html

Nouvelles directives pour les vélos électriques

Dès le 1er mai, les vélos électriques dits "rapides" (plus de 25 km/h) seront considérés comme des vélomoteurs. Le conducteur devra donc porter un casque (dès le 1er juillet) et munir son vélo d'un pied, d'un rétroviseur et d'une lampe de vélomoteur. Actuellement, ces vélos nécessitent déjà un permis et une plaque d'immatriculation. Les règles pour les vélos à assistance électrique plus faible (moins de 25 km/h) ne changent pas. Si ce n'est pas obligatoire de porter un casque, celui-ci est néanmoins vivement recommandé!

Offres bonus ATE pour vos vacances d'été

Si vous pensez à réserver vos vacances d'été dès maintenant, ne manquez pas de profiter des offres "bonus" ATE destinées aux membres. Si vous optez pour le camping, sachez que vous pouvez bénéficier d'une "camping card international" pour 25 francs. Cette carte vous permet d'obtenir un rabais jusqu'à 25% dans des campings du monde entier et inclut une assurance RC. [Plus d'informations sur le site de l'ATE.](#)

Si vous préférez les séjours en hôtel, les "[Chèques-hôtels freedreams](#)", pourront vous intéresser; si vous prévoyez des vacances itinérantes à vélo, l'offre "[Vélogîtes](#)" est faite pour vous.

Découvrez toutes ces offres - et bien d'autres sur www.ate.ch.

Bonne lecture et excellente semaine,

Pour l'ATE-Genève: Valérie de Roguin

